

LE PROJET D'ENGRAISSEMENT des AGNEAUX EST UN GROS SUCCES

Le système fédéral d'engraissement pour les agneaux, qui consiste à faire venir dans l'Est du Canada des agneaux des grands herbages de l'Ouest pour les engrasser en hiver, vient de terminer sa troisième et meilleure année laissant de beaux profits aux ranchers aussi bien qu'aux nourrisseurs. L'établissement de ce système, a été facilité par la coopération du Ministère fédéral de l'Agriculture qui l'a mis en marche, des ranchers de l'Ouest et des cultivateurs de l'Est, et spécialement de l'Association des producteurs de laine du sud de la Saskatchewan et des cultivateurs de l'Ontario.

Près de 30,000 agneaux de l'Ouest ont été engrassés sur les fermes de l'Ontario l'hiver dernier, et la majorité d'entre eux ont été achetés au complet par les nourrisseurs, mais tous ont reçu de l'aide, soit sous le système d'achat des agneaux d'engrais ou sous le projet d'engraissement des agneaux. L'industrie de l'engraissement tend actuelle-

ment à se diversifier, dit A. A. MacMillan des Services de campagne de la Division de l'industrie animale, Ministère fédéral de l'Agriculture. Beaucoup de cultivateurs qui autrefois n'engraissaient que des bœufs, engrassent maintenant les deux, bœufs et agneaux, car ils sont d'avis que lorsque le marché aux bœufs est moins bon, celui des agneaux peut être meilleur. D'autre part, si les prix des agneaux ne sont que moyens, les prix des bœufs peuvent être bons.

L'engraissement des agneaux présente beaucoup d'avantages pour le cultivateur. D'abord, les agneaux vont à l'engrais fin octobre ou au commencement de novembre, et tous sont mis sur le marché avant que les travaux printaniers commencent sur la ferme.

En outre, l'argent des ventes commence à rentrer au début de l'hiver, car les agneaux sont vendus de temps à autre, par groupes, à mesure qu'ils sont engrassés. Un autre avantage encore, c'est que lorsque la vente est répartie sur trois ou quatre dates de l'hiver on évite le risque de vendre les agneaux à bas prix sur le marché.

En 1935, pour se conformer au contrat entre ranchers et nourrisseurs prévu par le projet d'engraissement, et par entente avec les ranchers, on a convenu d'évaluer à \$3.75 le cent livres les agneaux officiellement pesés à Moose Jaw. Les agneaux achetés directement des ranchers coûtent de \$4.25 à \$4.50 le cent. Le taux du fret sur wagons à deux ponts se monte à environ 1 1/4 cent la livre ou un peu plus, selon le nombre

d'agneaux et le poids de chaque agneau dans chaque wagon. D'après le contrat entre rancher et nourrisseur, le rancher, outre l'évaluation de \$3.75 le cent livres sur les poids officiels de Moose Jaw, reçoit 40% de l'écart; on obtient l'écart en déduisant du prix net de vente la valeur des agneaux basée sur les poids de Moose Jaw, à \$3.75 le cent livres, le fret et la valeur de l'augmentation de poids. Le nourrisseur reçoit à son tour la valeur du grain employé plus 60% de l'écart. Pour sauvegarder les ranchers et les nourrisseurs contre les pertes anormales, on déduit 10% du prix de chaque agneau pour le fonds d'assurance 5% de la part du rancher et 5% de celle du nourrisseur.

Les rapports sous le projet fédéral d'engraissement qui vient de se terminer ont donné une moyenne de 5c la livre net aux ranchers, et un nourrisseur qui a fourni le meilleur rapport a reçu \$4.75 par agneau pour sa part, sous le contrat entre ranchers et nourrisseurs

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU BOERENBOND À LOUVAIN

Ce lundi de Pentecôte, 1 juin, le Boerenbond a tenu son assemblée générale annuelle dans la salle Forum, à Louvain

SÉANCE DU MATIN

FÉDÉRATION DE JEUNESSE

La Fédération des jeunes compte actuellement 469 sections affiliées. Depuis fin 1935 elle possède son propre organe, le "B.J.B.er".

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat Général a poursuivi activement la réalisation de son programme aussi bien au point de vue religieux, moral et social qu'au point de vue professionnel. Ses 8 publications hebdomadaires et autres ont continué à paraître régulièrement; grâce à son intervention, 78,600 livres et brochures ont été répandus parmi les membres; en collaboration avec les autres services du Boerenbond, il a fait donner 6,170 conférences; et, pendant la semaine de Noël, il a organisé la 16e série de journées d'études, auxquelles assistèrent plus de 1,100 délégués des gildes.

Président salue ensuite les personnes présentes, parmi lesquelles nous notons: MM. les Sénateurs Orban, Smets, Smit; les députés Blavier, Beckers, Delputte, Maenhaut, Vanden Eynde, de Kerchove d'Exaerde; M. Vande Velde, député permanent; M. Parain, ancien président; M. Giele, agronome principal et la plupart des membres du Conseil Supérieur.

S'étaient fait excuser: les Sénateurs De Boodt, Sobry et Rutten; le Député Van Hecke et le député permanent Cornille.

A l'absence de Mgr Luytgaerens M. Conix donne lecture du rapport sur l'activité sociale du Boerenbond au cours de l'exercice 1935. De cet aperçu intéressant nous résumons ci-dessous les données principales.

M. Conix donne ensuite lecture du rapport sur l'activité des sections économiques du Boerenbond dont nous extrayons les données intéressantes ci-dessous.

A.—SON ACTION SOCIALE

Au cours des premiers mois de l'exercice la situation de l'agriculture et de l'horticulture fut particulièrement sombre, mais après les événements de fin mars celle-ci s'est lentement améliorée.

Quant au Boerenbond, malgré les difficultés éprouvées par son organisme de crédit au cours de l'année 1934, il a pu poursuivre normalement son activité, comme on pourra d'ailleurs s'en rendre compte.

LIQUE DES FERMIÈRES

Fin 1935, la Ligue comptait 964 cercles, groupant 119,906 membres, y compris 21,588 jeunes filles, ce qui signifie un gain de 6,000 membres, dont 2,000 jeunes filles par rapport à fin 1934.

La Ligue des Fermières, ses cercles et ses sections de jeunesse ont intensifié leur action. Contentons-nous de signaler les réunions des cercles d'études régionales, les journées d'études de la semaine de Pâques à Héverlé, les cours abrégés, les concours de traite, les journées de récolte, les retraites fermières, les réunions régionales de la jeunesse; et, enfin, les journées des fermières suivies par plus de 12,000 membres.

SERVICE D'INSPECTION

Le Service d'Inspection dirige et contrôle les gildes agricoles et les différentes sections, les fédérations d'arrondissement, les fédérations régionales d'horticulture, les syndicats betterviens, etc.

Ses inspecteurs tiennent des séances de consultations régulières en différentes localités et ont organisé 153 journées d'études pour dirigeants locaux, gérants, etc.

SERVICE TECHNIQUE

Le Service Technique eut une activité normale: 25 bâtiments furent construits sous la direction du Service de Construction. Le Service d'Électricité fut appelé comme ingénieur-conseil par 40 communes et dirigea les travaux d'électrification dans 3 de celles-ci. Le Service des Machines livra pour 5.5 millions de francs de matériel.

COMPTOIR D'ACHAT ET DE VENTE

Malgré les difficultés économiques de l'agriculture les résultats du Comptoir d'achat et de vente sont encore en progrès par rapport à ceux de l'année précédente. Au cours de l'exercice écoulé, le Comptoir a livré 528,000 tonnes d'engrais, d'aliments pour bétail et de marchandises diverses, soit 11,600 tonnes de plus qu'en 1934. La valeur totale des ventes en commun a passé de 91 millions de francs en 1934 à 108.5 millions en 1935.

ORGANISATION DE CRÉDIT

L'ancienne Caisse de Crédit a été transformée en 1935 en organisme de liquidation. Des dépôts anciens, plus de 400 millions ont été jusqu'à présent ristournés aux déposants. En même temps un nouvel organisme de crédit fut fondé sous le régime de l'arrêté royal du 15 décembre 1934. Les caisses rurales locales affiliées à la Caisse Centrale de Crédit passèrent au nouvel organisme, qui a reçu le nom de Caisse Centrale de Crédit Rural. Au 1er mai 1936, le montant des dépôts des caisses affiliées s'élève à environ 32 millions, et d'autre part avec les moyens limités dont la nouvelle Caisse disposait et les difficultés des premiers mois de 1935, plus de 1,400 prêts ont été accordés jusqu'à présent aux membres affiliés pour un montant total de plus de 16 millions.

Cette activité du nouvel organisme, après quelques mois seulement, laisse espérer qu'il pourra remplir le rôle qui lui est dévolu au sein de l'organisation agricole et cela pour le plus grand bien des familles rurales affiliées.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE

La Société d'assurances—incendie, vie, accidents—comptait 219,150 polices, soit une augmentation de 5,650. Le montant des primes encaissées se chiffre à plus de 55 millions de francs.

Un membre d'Overijsselse demande des explications sur la situation actuelle de la Caisse Centrale de Crédit qui lui sont bénévolement fournies par M. Van Dievoet.

La parole est ensuite donnée à M. le Chan. Colpaert a. et membre du Comité Directeur.

L'orateur fait ressortir que l'agriculture

(Suite au dernier couvert)